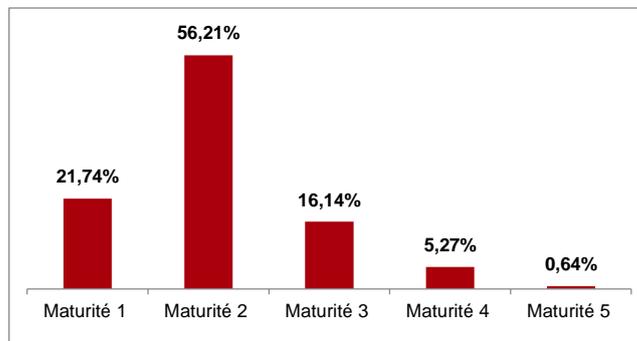


Niveau de maturité en termes de développement durable

Cet indicateur de maturité interroge la capacité de l'ESMS à intégrer les enjeux du développement durable dans sa politique de fonctionnement.

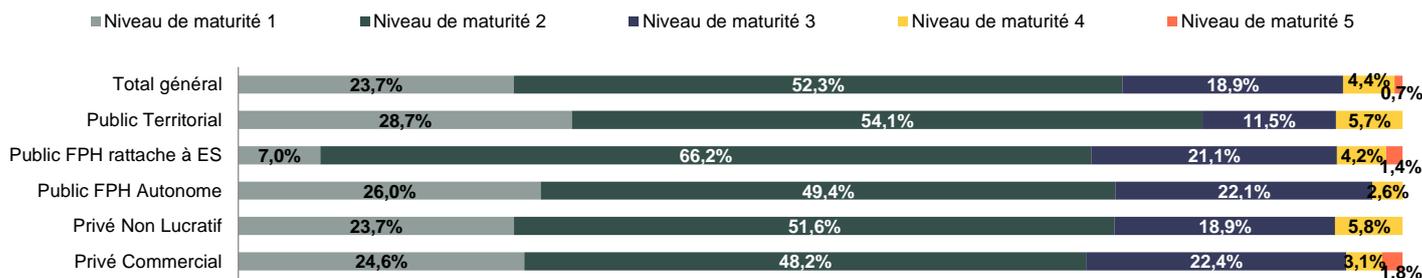
Les niveaux vont de 1 à 5 : plus le niveau est élevé et plus la structure est mature. Le niveau choisi suppose que les niveaux inférieurs sont maîtrisés.

1. Les projets majeurs de la structure ne tiennent compte que de l'impact économique.
2. Les projets majeurs de la structure tiennent compte des impacts sur tous les enjeux économiques.
3. Les impacts des projets majeurs de la structure sur les enjeux du Développement Durable sont positifs et font l'objet d'un engagement (projet de la structure, fiche action dans le CPOM, articles dans les conventions de partenariat, etc.).
4. Les impacts des projets majeurs de la structure sur les enjeux du Développement Durable font l'objet d'une évaluation, suivi et amélioration continue.
5. Tous les projets de la structure font l'objet d'une formalisation, d'une évaluation, d'un suivi et d'une amélioration continue en matière d'enjeux du Développement Durable.



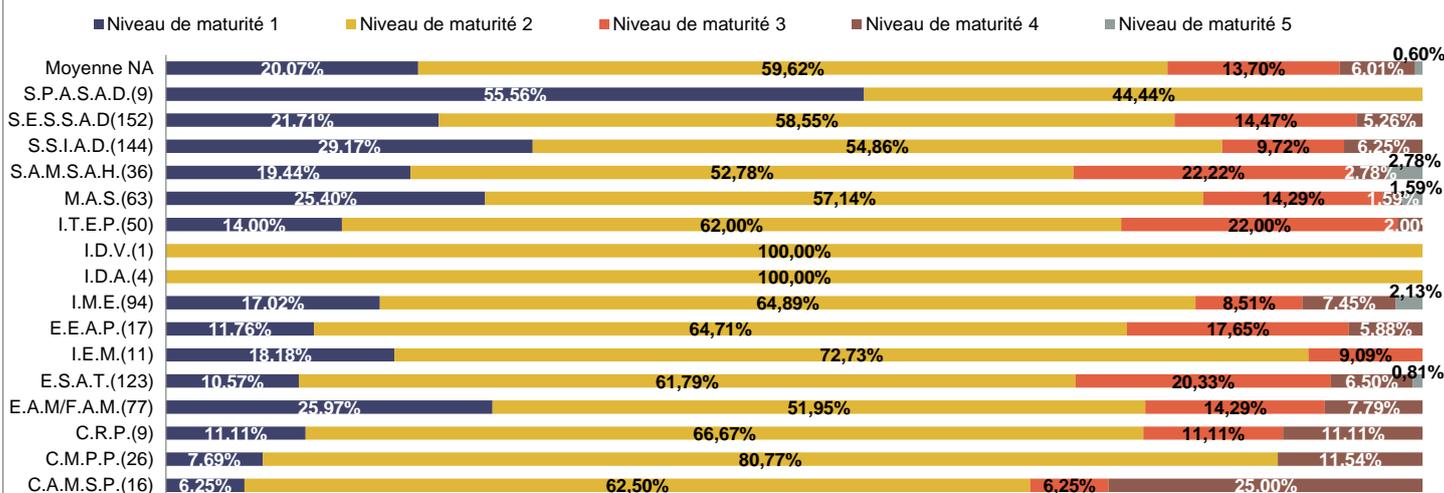
Focus EHPAD

Répartition des 723 EHPAD classés en fonction des statuts juridiques et de leur niveau de maturité



Focus ESMS hors EHPAD

% d'ESMS (hors EHPAD) classés par catégorie en fonction du niveau de maturité dans leur politique de développement durable



COMMENTAIRES

Liens utiles :

- Site du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16096>